

Avis : 10-14

Membres présents et représentés : 10 sur 12 membres à voix délibérative

Politique Indemnitaire enseignants PRP et PCA

La liste des primes de responsabilités pédagogiques au titre de l'année universitaire 2010-2011 est proposée au CTP accompagnée des précisions suivantes :

- les taux affichés sont des taux maximums qui ne sont pas toujours servis en fonction du travail accompli par les bénéficiaires potentiels
- les primes sont cumulables entre elles dans la limite de 96 ETD.

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES	TAUX MAXIMUM	Equivalent nombre d'heures TD *
Coordination pédagogique des formations autres que le diplôme d'ingénieur – Mastère CIM	2 930 €	72 h. TD
Chargé de mission « développement durable »	1 953 €	48 h. TD
Organisation des stages	1 953 €	48 h. TD
Coordination des PFE	2 442 €	60 h. TD
Direction adjointe de la recherche	1465 €	36 h. TD
Mise en place et suivi du e-learning	1465 €	36 h. TD
Coordination pédagogique des formations autres que le diplôme d'ingénieur - Mise en place et suivi d'une nouvelle formation Diplôme international niveau Master en « design »	1465 €	36 h. TD
Coordination pédagogique des formations autres que le diplôme d'ingénieur – Mise en place et suivi d'une nouvelle formation MASTER IMS & MASTER GIS	976 €	24 h. TD
Encadrement des Projets de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année (S6 et S7) SNI	976 €	24 h. TD
Coordination pédagogique des formations autres que le diplôme d'ingénieur – LICENCE PRO	814 €	20 h. TD
Tutorat avec l'étranger	814 €	20 h. TD
Encadrement des N + i	814 €	20 h. TD
Responsabilité d'une option	814 €	20 h. TD
Responsable d'atelier ou de laboratoire	814 €	20 h. TD
Responsable de la FTLV (en formation continue)	488 €	12 h. TD
Chargé de mission « égalité des chances »	488 €	12 h. TD
Suivi et Coordination des promotions « formations classiques »	488 €	12 h. TD

* au taux de l'heure TD au 1^{er} octobre 2009: 40,70 €.

La liste des primes de charges administratives au titre de l'année universitaire 2010-2011 suivante est proposée au CTP :

Primes de Charges Administratives	
Fonctions attributaires	Taux Maximum (en Euros *)
Direction Adjointe en charge de la vie étudiante (incluse la Responsabilité de l'apprentissage et de la prospection)	5 000€
Direction de la Formation	5 000€
Direction de la Recherche	5 000€

Sans remarques ni question des membres du CTP, les listes PRP et PCA sont soumises au vote :

Avis du CTP	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	5	5		
Représentants de l'administration	5	5		

Le Directeur de l'ENSAIT

Xavier FLAMBARD

DATE D'AFFICHAGE : 18 / 02 / 2011
